



Abortion Rights
Coalition of Canada

Coalition pour le droit à
l'avortement au Canada

*Votre
voix pour le choix*

Le seul organisme politique pancanadien de défense du libre choix

C.P. 2663, Station Main, Vancouver, C.-B., V6B 3W3 • info@arcc-cdac.ca • www.arcc-cdac.ca

Pour diffusion immédiate

Le 18 septembre 2013

La ville de Kelowna refuse la demande d'un groupe pro-vie de déclarer une « Semaine pour la Protection de la Vie Humaine »

KELOWNA – Tom Wilson, directeur de la communication de la ville de Kelowna, a prévenu les activistes pro-vie que suite à la révision par le Conseil de la ville de la présentation de la politique de la ville, la réclamation faite par la KRLS (Société Droit à la Vie de Kelowna) au sujet de la 'Semaine de la protection de la Vie Humaine' avait été refusée.

L'an dernier, une demande identique du groupe avait été approuvée par la ville. Malgré une forte réaction des activistes ainsi qu'une pétition nationale rassemblant plus de 600 signatures et 5 jours de grève devant l'Hôtel de Ville, le maire Walter Gray n'a pas révisé la demande.

Le KLRS avait également déposé l'an dernier une requête pour accrocher leur drapeau 'pro-vie' sur le bâtiment de l'Hôtel de Ville mais suite aux réactions à Kelowna et dans le reste du pays, l'accrochage du drapeau n'avait pas été accepté.

Dianne Varga, activiste locale pro-vie, et Joyce Arthur, directrice générale de la Coalition pour le droit à l'avortement au Canada (CDAC) ont félicité le maire sur la décision de cette année.

« Nous sommes ravies que le maire ait reconnu que cette décision va continuer à diviser la communauté notamment à cause de son message anti-avortement controversé », a déclaré Mme Arthur.

« La présentation ne pouvait pas être justifiée du point de vue de la politique » dit Mme Varga. « La politique de décision de la ville déclare que les objectifs et activités d'une organisation doivent bénéficier à la communauté dans son ensemble afin que la décision soit approuvée. Rien que la semaine dernière, la société Droit à la Vie de Kelowna a montré des photos de fœtus avortés devant un lycée, au grand dégoût et à la colère des étudiants et d'autres membres de la communauté. Les activités de cette organisation divisent clairement la communauté plutôt que de rassembler les gens. »

En outre, les décisions sont censées sensibiliser aux causes qui sont importantes aux yeux de la ville et des initiatives civiques. « La cause anti-avortement de la Société Droit à la Vie de Kelowna ne remplit en aucun cas ces critères. » rajoute Mme Varga.

« Bien que les mots de la présentation aient semblé inoffensifs, les groupes anti-avortement peuvent exploiter les déclarations officielles et le font. » explique Mme Arthur. Elle explique que les villes se doivent de surveiller les groupes qui sont à l'origine de ces requêtes, se référant à un accident arrivé en Août lorsque la ville de Regina a déclaré une « Semaine d'Héritage Européen », évènement que le maire a immédiatement annulé lorsqu'il a découvert qu'un groupe militant pour la suprématie blanche était à l'origine de la requête.

« Les intentions sous-tendues dans le message du groupe 'Protection de la Vie Humaine' est immédiatement reconnu par les femmes qui sont sensibilisées aux attaques d'extrême droite sur leurs droits », ajoute Mme Arthur. « Le principal but de la Société Pro-Vie de Kelowna est de s'opposer à l'avortement. L'organisation a, par le passé, utilisé des proclamations pour réfuter le droit des femmes à accéder à des avortements sécurisés et légaux, et de ce fait les droits basiques et fondamentaux des femmes. Le maire a eu raison de refuser au groupe cette proclamation cette année car cela n'est rien d'autre que la discrimination envers les femmes. »

« Pendant ce temps, nous continuons nos efforts à Kamloops, la ville ayant refusé la semaine dernière d'annuler son consentement d'accrocher une grande bannière de rue déclarant 'Semaine de la Protection de la Vie Humaine' », continue Mme Varga. « Nous espérons que le maire de Kamloops prendra bonne note de la décision de Kelowna et fera retirer la bannière ».

« Toutes les villes à travers le Canada doivent respecter la Charte des Droits et Libertés et le code des Droits à la personne en rejetant les messages des groupes niant ces droits », ajoute Mme Arthur. « Nous espérons pouvoir utiliser notre succès à Kelowna auprès des maires des autres villes. »

###

Personnes-contact:

Joyce Arthur	Directrice générale, ARCC-CDAC, Vancouver	joyce@arcc-cdac.ca	604-351-0867
Dianne Varga	Activiste, résidente de Kelowna	info@jetwriting.com	250-762-0302